

Pomme de terre

du 5 mai 2015

En résumé :

- Premières plantations en cours de levée.
- Mildiou : 3^{ème} génération déjà incubée dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher et seuil de nuisibilité atteint dans certains secteurs de l'Eure-et-Loir nécessitant de prendre en compte le risque dès la levée sur les variétés sensibles.
- Insectes : premières captures de *Myzus persicae* sur le Loir-et-Cher.

CONTEXTE

Mis à part les toutes premières plantations de mi-mars, la grande majorité des parcelles ne sont pas encore levées.

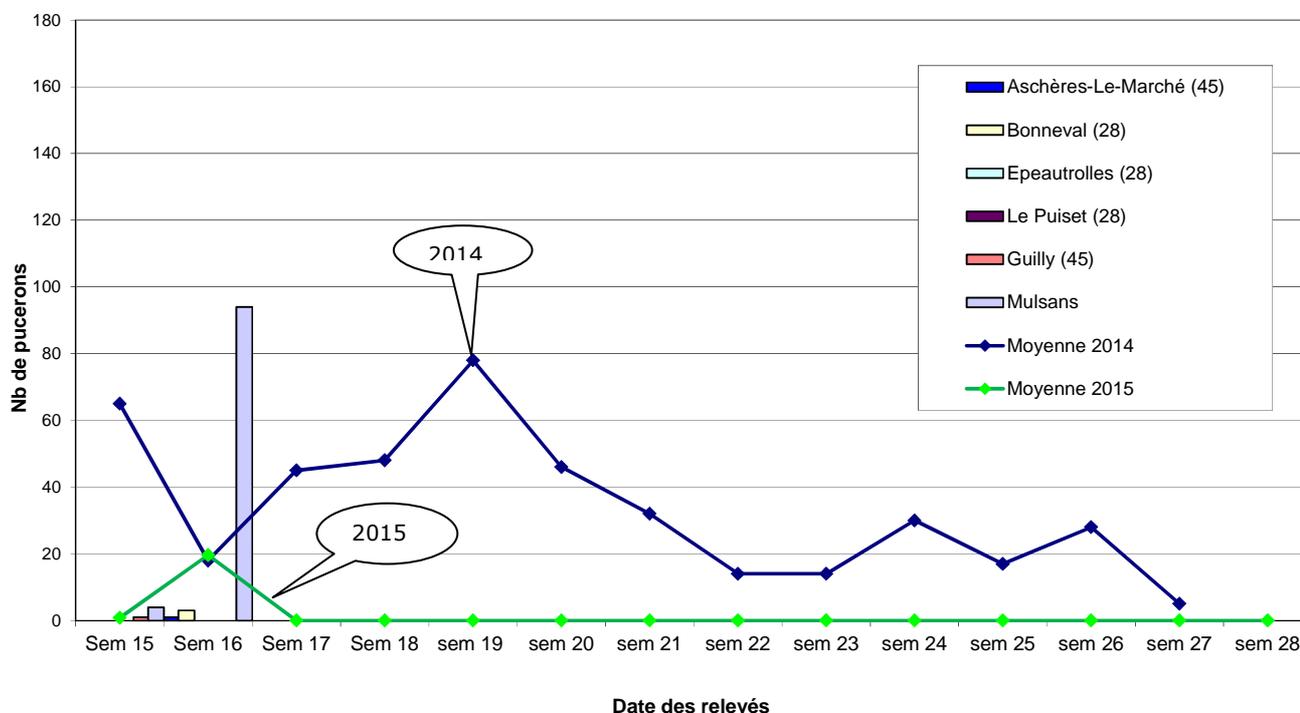
Les fortes pluviométries en fin de semaine dernière (50 à plus de 100 mm en cumul selon les secteurs) ont bloqué les buttages et les désherbages.

INSECTES

Comme en 2014, un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre.

Les premières captures de *Myzus persicae* (principal vecteur du virus Y et du virus de l'enroulement) ont été enregistrées sur le Loir-et-Cher et les tous premiers ailés sont signalés sur une parcelle en cours de levée sur Lutz en Dunois (28).

Evolution des populations de pucerons en 2015
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque et prévisions

Les conditions venteuses et humides de cette semaine sont a priori peu favorables à l'installation des pucerons et en l'absence de plantes levées, le risque reste nul pour le moment.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIOU

Observations sur le réseau

Les toutes premières taches de mildiou ont été signalées sur feuilles sur tas déchet sur le secteur de Toury (28).

Quand le mildiou est présent dans l'environnement, il faut redoubler de vigilance et plus que jamais mettre en œuvre les mesures prophylactiques pour ralentir la progression de la maladie.

Les repousses sur tas de déchets ou en culture (maïs notamment) doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Situation au 05 Mai 2015

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Avec les conditions climatiques de ces derniers jours, les cycles de mildiou progressent plus rapidement que les semaines passées.

Toutefois le risque est à considérer à partir du moment où le stade 30% de levée est atteint.

Aujourd'hui, la 3^{ème} génération de mildiou a fini d'incuber sur de nombreuses stations en région Centre, plus particulièrement en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher.

Sauf sur les **secteurs de Guillonville, Louville, Rouvray, Viabon et la Chapelle Vicomtesse**, le seuil de nuisibilité n'est pas encore atteint dans la majorité des secteurs.

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, le risque démarre en début de campagne** au moment où :

- **le stade 30% de levée est atteint**
- **et la génération a fini d'incuber**
 - à la sortie de taches de la 3^{ème} **génération pour des variétés sensibles ;**
 - à la sortie de taches de la 4^{ème} **génération pour des variétés intermédiaires ;**
 - à la sortie de taches de la 5^{ème} **génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Analyse du risque mildiou en région Centre au 05/05 (résultats issus de Mileos®)

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 05/05	Niveau de risque au 05/05	Seuil de nuisibilité atteint du 05/05 au 07/05 ?		
				VS*	VI*	VR*
Eure-et-Loir (28)	Chartres (8h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	faible	NON	NON	NON
	Guillonville (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	OUI	NON	NON
	Louville (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	OUI	NON	NON
	Pré-Saint-Evroult (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	faible	NON	NON	NON
	Rouvray (10h)	3 ^{ème} incubée	fort	OUI	NON	NON
	Viabon (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	OUI	NON	NON
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	OUI	NON	NON
	Ouzouer le Marché (6h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	faible	NON	NON	NON
	St Léonard en Beauce (3h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	faible	NON	NON	NON
Loiret (45)	Amilly (5h)	2 - 3 en cours	fort	NON	NON	NON
	Boisseaux (4h)	2 - 3 en cours	faible	NON	NON	NON
	Férolles (4h)	3 ^{ème} incubée	faible	NON	NON	NON
	Gien (4h)	2 ^{ème} en cours	faible	NON	NON	NON
	Outarville (7h)	2 - 3 en cours	fort	NON	NON	NON
	Pithiviers (2h)	2-3	moyen	NON	NON	NON
Essonne (91)	Boigneville (6h)	2-3	fort	NON	NON	NON

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo : temps mitigé jusqu'en début de semaine prochaine alternant averses (orageuses localement), ciel nuageux accompagné de températures moyennes autour de 12-14°C correspondant à des conditions plutôt favorables au mildiou.

Analyse du risque :

En l'absence de parcelles levées, le risque mildiou est nul.

La 3^{ème} génération ayant déjà terminé son incubation en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher, le risque sera à prendre en compte sur ces départements pour les variétés sensibles dès le stade 30% de levée si les conditions climatiques restent humides et douces.

Le seuil de nuisibilité étant potentiellement atteint les prochains jours dans certaines zones de l'Eure-et-Loir (Guillonville, Louville, Rouvray et Viabon), le risque mildiou est à prendre en compte dès à présent pour les variétés sensibles dans les parcelles levées ou en cours de levée sur ces secteurs.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.